**AUTORISATION DE DROIT À L’IMAGE**

Objet : autorisation de filmer et publier des images

Dans le cadre des concours régionaux de reconnaissance des végétaux 2026, des photos et des vidéos peuvent être utilisées et diffusées en vue de la promotion du Concours National de Reconnaissance des Végétaux et, plus globalement, des actions de promotion des métiers du végétal menées par VALHOR, dans les médias et sur les réseaux sociaux gérés par l’interprofession.

**POUR LES MAJEURS**

Je, soussigné (e),

Nom :

Prénom :

École :

Tél :

Mail :

**POUR LES MINEURS**

Je, soussigné (e),

Nom :

Prénom :

Représentant (e) légal (e) de (nom et prénom du mineur) :

Tél :

Mail :

Autorise, à titre gratuit, les organisateurs du concours régional et les organisations membres du comité de pilotage national du concours (article 1 du Règlement 2026) à stocker et à utiliser mon image et ma voix par reproduction, publication et/ou diffusion sur leurs supports de communication internes ou externes, en vue de la promotion du Concours National de Reconnaissance des Végétaux et, plus globalement, des actions de promotion des métiers du végétal menées par VALHOR, dans le cas où j’apparais sur une vidéo ou une photo, à l’exclusion expresse d’une exploitation à des fins commerciales.

Par supports internes ou externes, il faut entendre notamment le site internet respectif des organisateurs du concours régional et des organisations membres du comité de pilotage national du concours, les supports imprimés et/ou digitaux diffusés par le biais, sans que cette liste soit limitative, des réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn, Facebook…) et de la chaîne Youtube propres à chacun des organisateurs du concours régional et des organisations membres du comité de pilotage national.

Chaque organisation s’engage à ne divulguer, en complément de mon image et/ou de ma voix, que les seules informations me concernant strictement nécessaires à la bonne information des destinataires des supports de communication précités (nom, prénom et mon rôle dans le concours). Chaque organisation pourra céder à un tiers de son choix la présente autorisation aux fins de réalisation et/ou de l’enregistrement de mon image et/ou de ma voix et/ou de l’exploitation de celles-ci et ce, dans le respect des stipulations de la finalité de la présente autorisation.

Je m’engage à ne pas tenir responsable les structures précitées ainsi que leurs représentants et toute personne agissant avec leur permission pour ce qui relève de la possibilité d’un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la publication de mon image.

La présente autorisation est consentie, à titre gracieux, à chacun des organisateurs du concours régional et chacune des organisations membres du comité de pilotage national pour le territoire européen et pour une durée de 5 ans après la date du concours régional de reconnaissance des végétaux 2025 auquel j’aurai participé.

J’ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à………………………………, le………………………………

Signature